

Direction Départementale des Territoires

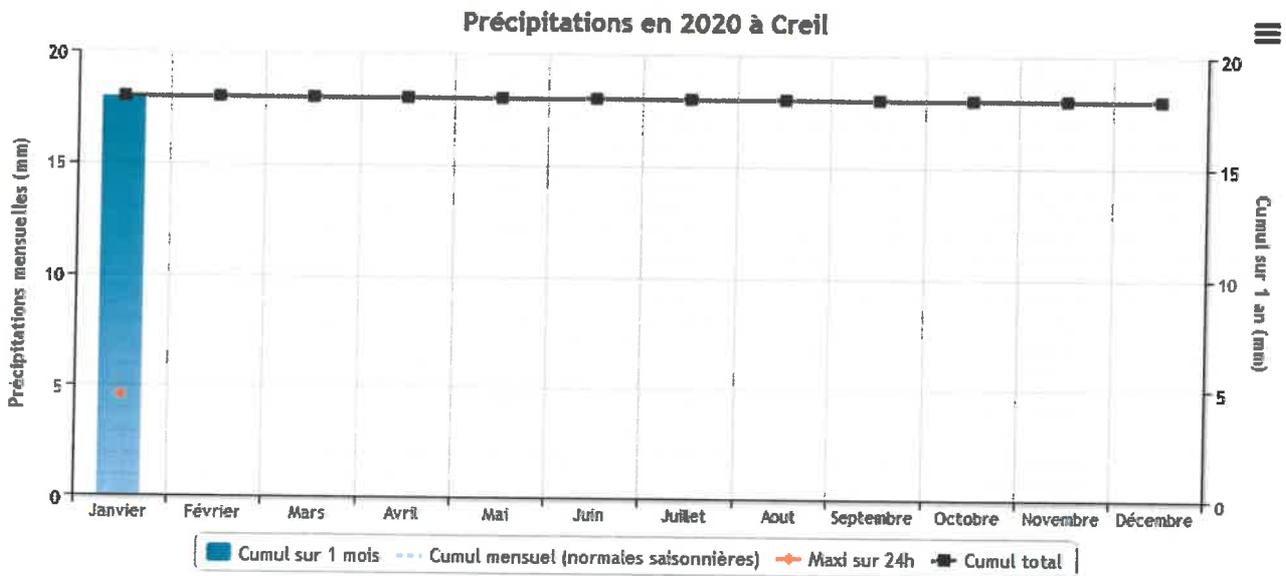
Service Eau, Environnement et Forêt
Bureau Politique et Police de l'Eau
Cellule Police de l'Eau
Affaire suivie par : Coline GRABINSKI
Tel : 03 44 06 50 44
coline.grabinski@oise.gouv.fr

**Bulletin de situation hydrologique
au 31 janvier 2020**

Ce bulletin fait le point sur la situation hydrologique dans l'Oise, avec les données collectées à la date du 17 janvier 2020.

1- Pluviométrie dans l'Oise

Le mois de janvier 2020 a été marqué par des précipitations assez peu abondantes atteignant 18 mm cumulés.



2- Débits des cours d'eau

Statut étiage 2020

VCN3 2020 des stations hydrométriques "référence sécheresse"
du département de l'Oise

Bassin Versant	Rivière	Station Référence	Dpt	Statut étiage 2020												Statut étiage en m³/s			
				Janvier 1-15 / 15-31	Février 1-15 / 15-29	Mars 1-15 / 15-31	Avril 1-15 / 15-30	Mai 1-15 / 15-31	Juin 1-15 / 15-30	Juillet 1-15 / 15-31	Août 1-15 / 15-31	Septembre 1-15 / 15-30	Octobre 1-15 / 15-31	Novembre 1-15 / 15-30	Décembre 1-15 / 15-31	Statut étiage en m³/s	Statut étiage en m³/s		
Somme	Ayve	Moreil	80	1,03													1,40	1,20	0,004
	Selle	Pochy-Boyan	80	3,5													2,70	2,40	1,651
Oise	Évretho	Frenet	60	0,215													0,15	0,09	0,079
	Aloude	Chérolé	60	0,272													0,45	0,41	0,32
	Autoume	Saintines	60	1,77													1,20	1,00	0,94
	Sainte-Miche	Glaignes	60	0,473													0,47	0,37	0,60
	Beche	Nogent-sur-Oise	60														1,20	1,10	0,91
	Oise	Cueil	60														32,00	34,00	35,00
Oise	Secours		60	5,44													3,40	2,70	2,40
	Oise	Sornel	60	0,407													0,46	0,34	0,22
Curcq	Curcq		02	5,00													0,79	0,65	0,55
Epte	Fourgas		27														5,40	4,00	3,10
	Brasle	Préville-Mandé	76														5,40	4,70	4,40

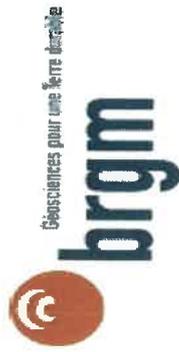
Des travaux ont été lieu sur la station de Nogent-sur-Oise. Les débits d'étiage ne sont pas encore disponibles.

Origine des valeurs : Arrêté préfectoral de l'Oise du 12/07/2018



Nb : certaines données ne nous sont pas encore parvenues

3- Niveaux piézométriques des nappes d'eaux souterraines



Piézométrie suivie dans le cadre de l'arrêté cadre sécheresse de l'Oise

mise à jour du 17/01/2020

Les valeurs correspondent aux moyennes mensuelles des cotes piézométriques en mètre NGF

BSS	SECTEUR	NOM	SEPT	OCT	NOV	DÉC	JAN
00817X0145	Matz	Cuvilly	51,69	51,63	51,76	51,82	52,19
00616X0023	Selle	Equennes Framencourt (80)	114,27	114,20	114,17	114,27	114,45
00636X0020	Avre	Hangest-en-Santerre (80)	70,93	71,03	71,40	71,56	71,75
01287X0017	Nonette-Thève	Fresnoy-le-Luat	80,59	80,53	80,50	80,46	80,44
00807X0015	Brèche	Catillon-Fumechon	105,17	104,94	104,96	104,84	105,41
01042X0049	Arronde	Estrées-Saint-Denis	59,02	58,85	58,75	58,71	59,01
01252X0011	Epte	Farceaux (27)	100,05	99,51	99,20	98,99	99,22
00608X0206	Bresle	Criquiers (76)	183,35	183,13	182,97	183,41	185,44

Seuils du mois de janvier

VI	AL	AR	CR
54,04	52,46	51,83	51,54
113,86	113,79	113,75	113,70
70,78	69,43	69,34	69,19
80,91	80,17	79,97	79,92
105,93	104,73	104,21	103,81
60,95	59,22	58,48	57,94
98,45	97,29	96,74	96,58
183,69	182,92	182,59	182,37

LEGENDE

RAS	Alerte renforcée
Vigilance	Crise
Alerte	proximité d'un seuil

4- Stations du réseau ONDE (Observatoire National Des Étiages)

Des observations de terrain ont été réalisées par l'Office Français pour la Biodiversité sur les cours d'eau des bassins versants en alerte. Ainsi, le Matz à Canny-sur-Matz est en assec sur 900 m avec une altération des milieux aquatiques et l'Aronde à Montiers a un écoulement visible.

5- Conclusion

La situation hydrologique de cette seconde quinzaine de janvier 2020 marque une légère amélioration des niveaux de la situation des eaux souterraines et un maintien de la situation des eaux superficielles.

Deux piézomètres restent en vigilance et concernent les bassins versants de la Nonette et de la Brèche. Le Piézomètre du bassin versant de la Bresle est repassé en situation normale. Les piézomètres des bassins versants de l'Aronde et du Matz restent en alerte.

Concernant les niveaux des cours d'eau, aucun déficit débitométrique n'est enregistré dans l'Oise sur les stations de référence, malgré tout, un assec est encore observé sur le Matz.

Cette situation hydrologique des eaux de surface et souterraines implique la vigilance de chaque usager et le respect des arrêtés de restriction des usages de l'eau afin de préserver au mieux la ressource. Les mesures prévues par l'arrêté préfectoral du 03 janvier 2020 restent en vigueur, dans l'attente d'une amélioration durable de la situation d'une durée d'au moins un mois, pour chacun des bassins versants, notamment pour le bassin versant de la Bresle qui viens juste de sortir de vigilance.

L'adjointe à la responsable du service
Eau, Environnement, Forêt



Coline GRABINSKI